



AVIS DE MISE A DISPOSITION DU BILAN DE CONCERTATION PUBLIQUE

Au titre des articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme

Projet de renouvellement urbain du Haut de Jaurès à BREST

Par délibération n°C 2020-01-018 du 24 janvier 2020 et conformément aux articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme, le Conseil de la métropole a approuvé le bilan de la concertation préalable concernant le projet de renouvellement urbain du Haut de Jaurès à Brest.

Le bilan de la concertation sera tenu à la disposition des personnes intéressées,

du lundi 12 octobre 2020 au lundi 16 novembre 2020 inclus

aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- à l'Hôtel de Brest métropole,
24 rue Coat Ar Guéven à Brest
- à la Mairie de quartier de Saint Marc,
124 rue de Verdun à Brest
- à la Mairie de Quartier Europe,
31 rue Saint Jacques à Brest
- à la Mairie de quartier Brest Centre,
2 rue Frézier à Brest

Le bilan de la concertation est également consultable sur les sites internet brest.fr et jeparticipe.brest.fr